LES FRANCOPHONIES, UNE SOURCE DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION : LA PERSPECTIVE DU COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES DU CANADA

Titulaire d'un doctorat en linguistique, **Raymond Théberge**[1] a occupé plusieurs postes d'importance à l'échelle nationale, à la fonction publique et dans le milieu universitaire. Le commissaire Théberge est l'auteur de 20 publications à comité de lecture, de trois livres, d'une bibliographie et de 45 projets de recherche, qui témoignent de son intérêt pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Il est notamment l'auteur du livre *Demain, la francophonie en milieu minoritaire*.

En tant que commissaire aux langues officielles du Canada, j'ai le privilège d'être coprésident d'honneur du réseau Metropolis Francophonie Mondiale, l'un des seuls regroupements qui traitent des questions d'immigration, d'intégration et d'inclusion au sein de la francophonie internationale. En décembre 2021, lors du congrès inaugural du réseau, j'ai eu l'honneur de participer à une table ronde sur l'identité francophone et sur la façon dont cette identité peut être mise en valeur dans un environnement multilingue. C'est donc avec un énorme plaisir que je prends le temps de vous écrire ces quelques mots, d'autant plus que, comme certains d'entre vous le savent sûrement, les derniers mois ici au Canada ont été, pour le moins, assez mouvementés pour les langues officielles et la dualité linguistique.

En effet, comme le révèle mon plus récent rapport annuel, le Commissariat aux langues officielles (le Commissariat) a reçu « un véritable raz de marée de 5 409 plaintes recevables[2] » en 2021–2022 (un record), en raison notamment de la nomination d'une gouverneure générale qui ne maîtrise pas le français et d'un discours prononcé uniquement en anglais par le président et chef de la direction d'Air Canada devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Autre sujet qui a retenu l'attention du Commissariat au cours des derniers mois : le dépôt par le gouvernement fédéral d'un projet de loi visant à moderniser la *Loi sur les langues officielles*, le projet de loi C-13. À noter que cette nouvelle loi pourrait revêtir un intérêt particulier pour les chercheurs puisqu'elle prévoit, entre autres, de nouvelles obligations d'appui à la recherche en français dans toutes les disciplines. Le projet de loi C-13 représente une occasion en or de faire avancer la recherche en français au pays et à l'international, et les réseaux comme Metropolis Francophonie Mondiale auront un rôle crucial à jouer en ce sens.

L'anglicisation de la recherche est un enjeu qui touche le Canada ainsi que d'autres pays dans le monde, et j'espère donc que les pays de la francophonie internationale collaboreront entre eux pour tenter de freiner ce phénomène en milieu francophone et pour valoriser la recherche en français[3].

1 Je tiens à reconnaître la contribution de l'équipe de recherche du Commissariat aux langues officielles au présent article.

2 Commissariat aux langues officielles, *Rapport annuel 2021-2022*, p. I.

3 Ce sujet et d'autres défis connexes ont fait l'objet de discussions non seulement par des chercheurs du Canada, mais aussi de l'Europe et de l'Amérique latine lors du dernier congrès de l'Association francophone pour le savoir (Acfas), notamment au colloque « Entre anglicisation de la recherche et libre accès : imaginer l'avenir des revues en sciences humaines et sociales ». Congrès de l'Acfas, Université Laval, mai 2022.

En 2021, le Canada a célébré le cinquantième anniversaire de l'adoption de la politique de multiculturalisme, deux ans après le cinquantième anniversaire, en 2019, de l'adoption de la politique de bilinguisme officiel. Au cours des 50 dernières années, ces deux politiques ont contribué au renforcement de la francophonie canadienne, l'une en affirmant les droits linguistiques de la minorité, l'autre en encourageant la diversité dans un cadre bilingue. Cette façon de voir les choses est largement répandue au sein de la population canadienne. Dans le cadre d'un sondage d'opinion publique mené par téléphone par Environics pour le Commissariat en 2021, 86 % des répondants (93 % des répondants francophones) étaient d'accord avec l'affirmation selon laquelle « [l]e fait d'avoir deux langues officielles, au lieu d'une seule, envoie le message que la diversité linguistique est une valeur importante au Canada[4] », tandis que 68 % (même pourcentage chez les francophones) approuvaient l'idée que « [l]a politique de bilinguisme officiel du Canada et sa politique de multiculturalisme fonctionnent bien ensemble[5] ».

« En 2021, le Canada a célébré le cinquantième anniversaire de l'adoption de la politique de multiculturalisme, deux ans après le cinquantième anniversaire, en 2019, de l'adoption de la politique de bilinguisme officiel. Au cours des 50 dernières années, ces deux politiques ont contribué au renforcement de la francophonie canadienne, l'une en affirmant les droits linguistiques de la minorité, l'autre en encourageant la diversité dans un cadre bilingue. »

Ainsi, un bon nombre de Canadiens et de Canadiennes, peu importe leurs origines, semblent croire, à l'instar du Commissariat, que les politiques de bilinguisme officiel et de multiculturalisme sont non seulement complémentaires, mais aussi qu'elles se renforcent mutuellement. C'est d'ailleurs ce qu'a souligné Max Yalden, deuxième commissaire aux langues officielles, en 1979 : « Une nation qui se donne la peine de se doter de [plus d'une] langue officielle [...] est par essence vouée à la pluralité linguistique. Loin d'exclure l'utilisation des autres langues, la reconnaissance officielle de certaines langues [...] signale à chacun l'importance que l'on attache aux traditions et aux ressources linguistiques.[6] »

Malgré tout, *certains* membres de la population canadienne continuent de penser que ces deux politiques sont difficiles à réconcilier et même que les langues officielles constituent carrément une entrave à la diversité au pays. Toutefois, on a souvent tendance à oublier à quel point la langue française représente une composante essentielle de la diversité canadienne. En effet, non seulement les francophones en situation minoritaire[10] aident à briser l'homogénéité linguistique dans leur région, mais la francophonie canadienne est également très diversifiée, tant au Québec qu'*à l'extérieur* de la province. Les ancêtres de nombreux francophones étaient des Autochtones, des Irlandais catholiques, des Écossais et même des Anglais. Ces cinquante dernières années, la diversité du Canada français s'est accrue encore davantage en raison de l'arrivée d'immigrants de la francophonie internationale (de l'Afrique, d'Haïti, du Moyen-Orient, de l'Asie du Sud-Est et de l'Europe). Des enfants d'immigrants des quatre coins de la planète fréquentent des écoles francophones, au Québec et ailleurs au pays. Si bien que, de nos jours, au Québec, un francophone sur dix est un immigrant selon les données du Recensement de 2016. Dans le reste du Canada, ce ratio est encore plus élevé, soit un francophone sur huit. En Ontario, près d'un francophone sur six est un immigrant, et, en Colombie-Britannique, un sur quatre. En somme, au Canada, le français est la première langue officielle parlée de plus de 800 000 immigrants et de quelque 800 000 membres d'une minorité visible[7].

Par ailleurs, le plurilinguisme des immigrants francophones qui viennent s'installer au Canada enrichit grandement le paysage linguistique du pays. Plusieurs de ces immigrants, bien qu'ils aient le français comme première langue officielle canadienne, parlent d'autres langues et proviennent de pays où des langues telles que l'arabe, le créole, le kirundi, le lingala ou, encore, l'espagnol sont utilisées[8]. À la lumière de ce qui

4 Commissariat aux langues officielles, *Sondage de suivi sur les langues officielles 2021 – Rapport final*, p. 14.

5 *Ibid.*, p. 21.

6 Commissariat aux langues officielles, *Rapport annuel 1979*, p. 30.

7 J'ai également relevé cette diversité dans : « Soyons honnêtes au sujet du multiculturalisme et du bilinguisme officiel » paru dans « Le multiculturalisme @50 ans et la promesse d'une société juste », *Thèmes canadiens*, Association d'études canadiennes, automne/hiver 2021, pp. 22-28. Les statistiques provenaient de l'équipe de recherche de la Direction générale des langues officielles, Patrimoine canadien, et étaient fondées sur les données du Recensement du Canada de 2016 et de Statistique Canada. Voir aussi Brigitte Chavez, *Immigration et langue au Canada, 2011 et 2016*, Statistique Canada, 2019, 193 p.

8 La diversité de l'immigration francophone au Canada est soulignée, entre autres, dans : Commissariat aux langues officielles, *Étude d'analyse statistique de la cible de 4,4 % d'immigration d'expression française au sein des communautés francophones en situation minoritaire : Près de 20 ans après son adoption, il est temps de faire mieux et d'en faire plus*, 2021, p. 65. Voir aussi Chavez, *Immigration et langue au Canada*, 2011 et 2016.

précède, on peut avancer sans se tromper que les immigrants francophones contribuent largement à la diversité culturelle et linguistique du Canada. Opposer « diversité » et « francophonie » est donc un faux débat.

Certes, s'il faut se rappeler que les communautés francophones au Québec et en situation minoritaire hors Québec sont plus diversifiées que jamais, un autre point à ne pas négliger est que ces dernières *veulent* attirer, accueillir et soutenir de nouveaux arrivants et de nouvelles arrivantes. En fait, en raison du faible taux de natalité et du vieillissement des populations d'expression française à l'extérieur du Québec, l'immigration devient un moyen essentiel pour garantir la vitalité et le maintien du poids démographique de ces communautés[9]. Dans ce contexte, l'immigration francophone hors Québec doit être une priorité pour les décideurs de notre pays et elle doit continuer d'être étudiée par les chercheurs. Voilà pourquoi le Commissariat a publié, en 2021, une étude sur la cible fédérale de 4,4 % d'immigration d'expression française en milieu francophone minoritaire.

Les données de l'étude montrent que même l'atteinte de cette cible depuis l'échéance initiale de 2008 n'aurait pas suffi pour freiner le déclin du poids relatif des communautés francophones en situation minoritaire[10]. Je suis inquiet des répercussions des déficits d'immigration francophone sur ces collectivités, et c'est pour cette raison que j'ai recommandé au gouvernement fédéral d'adopter une nouvelle cible qui permettrait de rétablir et de maintenir le poids démographique de cette population. Il faut s'assurer que la bonne volonté exprimée par nos décideurs à ce sujet est suivie d'actions concrètes pour redresser la barre. En outre, le projet de loi C-13 propose une piste de solution intéressante en imposant au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration d'adopter une politique en matière d'immigration francophone, qui comprendrait des objectifs, des cibles et des indicateurs. Reste à voir maintenant comment le tout sera mis en œuvre.

Compte tenu de l'importance que revêtent l'immigration et la diversité en général pour les communautés francophones en situation minoritaire, j'attends avec impatience les résultats qui concernent les langues du Recensement de la population canadienne de 2021 mené par Statistique Canada, résultats qui, au moment d'écrire ces lignes, devraient être dévoilés sous peu. J'ai particulièrement hâte de voir les données concernant les questions sur la langue d'instruction, lesquelles nous permettront, notamment, de savoir le nombre d'immigrants et d'enfants de mariages exogames qui fréquentent l'école française au Canada. J'aurai aussi un œil attentif sur la nouvelle Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire, une enquête postcensitaire qui s'intéresse spécifiquement aux réalités des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

J'aimerais conclure en rappelant qu'ici au Canada, nos politiques de langues officielles et de multiculturalisme font en sorte que le français est, avec l'anglais, l'une des deux langues d'intégration de notre société. Dans notre pays, les nouveaux arrivants sont encouragés à enrichir notre diversité en conservant leur langue et leur culture d'origine, mais le français constitue véritablement l'une des deux langues de la discussion nationale et appartient à tous les Canadiens et les Canadiennes, peu importe leur langue maternelle ou leur pays d'origine. Autrement dit, le français est l'une des deux langues de la vie publique canadienne. La présence du français au Canada permet donc de créer des ponts non seulement entre les membres de la population canadienne – peu importe qu'ils soient nés au pays ou ailleurs ou, encore, que le français soit leur première ou leur deuxième (voire leur troisième ou leur quatrième) langue –, mais aussi avec la francophonie internationale. Tout comme d'autres membres de l'Organisation internationale de la Francophonie, le Canada est un pays multilingue, mais la langue française permet à tous ces membres de communiquer et d'échanger entre eux. Tout bien considéré, le fait que le français, l'une des langues les plus parlées au monde, ait un statut officiel au Canada est un avantage indéniable et, pour reprendre les mots du sondage d'opinion publique du Commissariat, « contribue favorablement à l'image internationale[11] » de notre pays.

9 *Ibid.*, p. 15.

10 *Ibid.*, p. 77.

11 Commissariat aux langues officielles, *Sondage de suivi sur les langues officielles 2021 – Rapport final*, p. 10.

RÉFÉRENCES

Chavez, Brigitte. *Immigration et langue au Canada, 2011 et 2016*. Statistique Canada, 2019, 193 p.

Commissariat aux langues officielles. *Étude d'analyse statistique de la cible de 4,4 % d'immigration d'expression française au sein des communautés francophones en situation minoritaire : Près de 20 ans après son adoption, il est temps de faire mieux et d'en faire plus*. 2021, 87 p.

Commissariat aux langues officielles. *Rapport annuel 1979*. 197 p.

Commissariat aux langues officielles. *Rapport annuel 2021-2022*. 34 p.

Commissariat aux langues officielles. *Sondage de suivi sur les langues officielles 2021 – Rapport final*. 75 p.

Théberge, Raymond. « Soyons honnêtes au sujet du multiculturalisme et du bilinguisme officiel : Points de vue du commissaire aux langues officielles ». « Le multiculturalisme @50 ans et la promesse d'une société juste », *Thèmes canadiens*, Association d'études canadiennes, automne/hiver 2021, pp. 22-28.